



Jean-Daniel Rainhorn (dir.)

## Haïti, réinventer l'avenir

Éditions de la Maison des sciences de l'homme

---

# La vulnérabilité sociale à la veille du séisme

Ernst Mathurin

---

DOI : 10.4000/books.editionsmsmh.8314

Éditeur : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Éditions de l'Université d'État d'Haïti

Lieu d'édition : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Éditions de l'Université d'État d'Haïti

Année d'édition : 2012

Date de mise en ligne : 4 juillet 2017

Collection : Horizons américains

ISBN électronique : 9782735118595



<http://books.openedition.org>

### Référence électronique

MATHURIN, Ernst. *La vulnérabilité sociale à la veille du séisme* In : *Haïti, réinventer l'avenir* [en ligne].

Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2012 (généré le 06 mai 2019). Disponible sur

Internet : <<http://books.openedition.org/editionsmsmh/8314>>. ISBN : 9782735118595. DOI : 10.4000/books.editionsmsmh.8314.

---

# La vulnérabilité sociale à la veille du séisme<sup>1</sup>

ERNST MATHURIN

---

*Ingénieur civil et sanitaire, il est cofondateur de l'ONG haïtienne GRAMIR (Groupe de recherche et d'appui au milieu rural) qui accompagne des réseaux d'organisations paysannes dans les Nippes et la Grand'Anse. Il est coauteur du livre Implantation et impact des ONG (Éditions du CIDIHCA, 1989) et de l'étude pour l'ONG hollandaise ICCO État des lieux de la sécurité alimentaire en Haïti (2008). Il a été membre de la mission internationale d'observation sur le droit à l'alimentation en Haïti, réalisée par l'organisation canadienne Droits et Démocratie et le GRAMIR en 2008. Il a été membre de la direction du parti politique Organisation du peuple en lutte (OPL). nene\_mathurin@hotmail.com*

Bien avant le tremblement de terre qui frappa Haïti le 12 janvier 2010, la population était exposée quotidiennement à des menaces de diverses natures. Nous analyserons ici les conditions et le degré de vulnérabilité des ménages haïtiens aux risques et désastres ainsi que leurs capacités à répondre à ces chocs et nous proposerons une démarche collective pour mettre fin à la crise systémique haïtienne.

## Profil de la vulnérabilité sociale à la veille du séisme

La population haïtienne a été estimée à 9,8 millions d'habitants pour l'année 2008, répartis dans 2,1 millions de ménages (PFNSA, 2008 : 13). La force de travail du pays représentait plus de 50 % de la population, concentrée à 60 % dans le secteur agricole et en milieu urbain où la grande majorité se livre à des activités de débrouillardise ne pouvant générer que des revenus de subsistance (PNUD-Haïti, 2005 : 11-12). Le revenu annuel total du pays était de l'ordre de 63 milliards de gourdes soit 1,6 milliard de dollars US. Le revenu monétaire moyen annuel par ménage était d'environ 22 000 gourdes soit

1. Ce texte s'est inspiré de la méthodologie d'analyse de la vulnérabilité sociale de la Plateforme nationale de sécurité alimentaire (PFNSA) dont le Groupe de recherche et d'appui au milieu rural (GRAMIR) est l'un des membres fondateurs.

556 dollars US. Le revenu annuel moyen par ménage de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince était de 56 000 gourdes soit 1 400 dollars US, et représentait 3 à 4 fois celui des autres villes et du milieu rural (PFNSA, 2008 : 16). En 2001, près de la moitié des revenus du pays est allée aux 10 % les plus riches. L'indice de Gini à la veille du séisme était de 59,5 ce qui faisait d'Haïti le deuxième pays le plus inégalitaire d'Amérique latine (PNUD, 2010).

Les ménages en milieu rural sont les plus dépourvus en infrastructures ; les ménages non pauvres en milieu rural ont ainsi moins accès à toutes les catégories d'infrastructure que les ménages extrêmement pauvres de l'aire métropolitaine. La moitié de la population n'a pas d'accès à l'eau potable et seulement 28 % ont accès à un équipement sanitaire décent.

60 % des logements se trouvent en milieu rural. Plus de 20 % des logements y sont précaires. À la veille du séisme, la surface habitable dans les logements de Port-au-Prince était de 1,98 m<sup>2</sup> par personne<sup>2</sup>. Les maisons basses constituent 72 % de l'ensemble ; leur établissement relève de l'autoconstruction et les normes techniques ne sont pas toujours respectées (PFNSA, 2008 : 7). De fait, peu de maisons en Haïti ont une structure parasismique et beaucoup sont exposées aux cyclones, aux intempéries en général et aux inondations.

L'instruction, surtout celle des femmes, est un élément important pour l'amélioration des conditions de vie des ménages et l'augmentation de leurs capacités à faire face aux chocs et aux risques. Or le taux de scolarisation des enfants des ménages extrêmement pauvres est de 54 % alors qu'il est de 75 % pour les ménages non pauvres. La scolarisation est plus élevée en milieu urbain, 75 %, qu'en milieu rural, 53 % (PFNSA, 2008 : 22).

Plus de 60 % de la population, essentiellement en milieu rural, n'ont pas accès aux soins de santé élémentaires. Le pays connaît le taux de mortalité infantile le plus élevé de l'hémisphère occidental : 64 enfants de moins de cinq ans pour 1 000 et, pour la mortalité maternelle, 630 pour 100 000 naissances vivantes (MSPP et IHE, 2007 : 193).

En 2008, près de 2,5 millions de personnes étaient frappées par l'insécurité alimentaire, soit 26 % de la population (Droits et Démocratie et GRAMIR, 2008), et la moitié des habitants n'avait pas accès à la ration alimentaire minimale de 225 kg d'équivalent céréales par an et par personne, établie par la FAO<sup>3</sup>. Cette situation d'affaiblissement physique rend les individus vulnérables plus fragiles aux chocs et aux risques.

2. D'après ONU-Habitat, cité par Trôcaire, 2011 : 62

3. Actualisation du *Plan national de sécurité alimentaire et nutritionnelle* (CNSA, 2009 : 8).

## Catégories et groupes sociaux les plus vulnérables

Sur le plan économique et social, les catégories et les groupes sociaux les plus vulnérables en Haïti se retrouvent tant en milieu urbain qu'en milieu rural comme le montre le tableau 1.

D'une manière générale, ces catégories et groupes sociaux sont marginalisés dans la société haïtienne car ils sont exclus des espaces de décision, de l'accès aux services de base, des opportunités d'emploi rémunérateur et même des espaces sociaux de loisirs. Comme les critères de choix des bénéficiaires de filets de protection font souvent intervenir des relations de clientélisme, ils sont les premiers à être victimes de ce mode de sélection. Ce sont véritablement les laissés-pour-compte.

Tableau 1 - Catégories et groupes sociaux les plus vulnérables en Haïti

En milieu urbain	En milieu rural
Les ouvriers du secteur formel	Les agriculteurs à très faibles moyens de production
Les producteurs informels à très faibles moyens de production	Les métayers ayant accès à des parcelles de terre dérisoires
Les commerçants avec un fonds de roulement dérisoire	Les ouvriers agricoles
Les artisans très faiblement équipés	Les commerçants avec un fonds de roulement dérisoire
Les employés du secteur formel au bas de l'échelle des salaires	Les artisans très faiblement équipés
Les femmes pauvres et chefs de famille	Le personnel domestique
Le personnel domestique	Les femmes pauvres et chefs de famille
Les migrants récents venus de la campagne à la recherche d'un emploi	Les enfants et les personnes âgées de condition défavorisée
Les enfants et les personnes âgées de condition défavorisée	Les handicapés de condition défavorisée
Les handicapés de condition défavorisée	

Sources : produit par PFNSA et enrichi par l'auteur.

## Pauvreté humaine et vulnérabilité

Les analyses de la situation de misère existant en Haïti se basent souvent sur la pauvreté monétaire des 7,4 millions de personnes ayant un revenu de parité de pouvoir d'achat (PPA) inférieur à 2 dollars US ou des 5,5 millions de personnes dont le revenu est de moins de 1 dollar US PPA (MPCE, 2006). Ces indicateurs de pauvreté monétaire cachent une autre forme de pauvreté,

dont on ne parle pas assez et qui est la conséquence de la première mais plus profonde et plus pernicieuse : la pauvreté humaine de la majorité de la population haïtienne. Celle-ci vit depuis près de trois décennies dans une privation permanente de capacités, se trouvant dans l'impossibilité de se nourrir, de vivre en bonne santé, d'atteindre l'âge adulte, de vivre longtemps, de s'instruire, de se former, de s'exprimer, de participer aux décisions, notamment par des élections démocratiques, d'obtenir un emploi et un revenu décents et de défendre ses droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels.

La masse des individus pauvres des milieux populaires, représentant 56 % de la population, et la majorité des classes moyennes à faible revenu, dont la probabilité de tomber dans la pauvreté est élevée, sont des personnes vulnérables car menacées dans leur autonomie, leur dignité et leur intégrité physique ou psychique. Elles sont relativement ou totalement incapables de protéger leurs propres intérêts. Leur vulnérabilité se manifeste par une situation d'insécurité liée à l'absence de disponibilité et d'accessibilité aux biens et services nécessaires pour leur permettre un niveau de vie suffisant, mais également par une situation d'exposition aux chocs et aux risques. Ces personnes manquent de moyens pour affronter des situations de crise sans subir des pertes considérables.

## Les chocs et les risques du point de vue de la vulnérabilité sociale

Les chocs les plus significatifs qui affectent les personnes vulnérables en Haïti sont les suivants :

- *Les chocs naturels* : sécheresses, cyclones, inondations et tremblements de terre. Le pays subit une grande sécheresse tous les 3 à 5 ans ; il est frappé par des cyclones à une fréquence de 2 à 3 ans ; de 1990 à nos jours, il a connu une trentaine d'inondations meurtrières et vit un séisme de forte amplitude à peu près à chaque siècle.
- *Les chocs de santé* : pandémie du VIH/sida, épidémies de maladies infectieuses comme la malaria, la typhoïde, les maladies gastro-entériques, et contagions de maladies parasitaires du genre pou, teigne et gale.
- *Les chocs économiques* : hausse soudaine des prix, dévaluation rapide de la gourde et effets des chocs économiques internationaux sur l'économie nationale.
- *Les chocs politiques* : coups d'État, émeutes, conflits terriens, crises post-électorales et conflits graves entre les corps de l'État. Ces chocs récurrents affectent sérieusement la fourniture des services et ont un impact très négatif sur la sécurité sociale des ménages.

Les risques pouvant faire obstacle aux stratégies des ménages pour garantir un minimum de sécurité sociale sont les suivants :

- *Les risques liés aux capacités de disposer ou non directement de produits et de services.* Ce sont des capacités socio-économiques et techniques de production des produits alimentaires, d'artisanat utilitaire et de développement de services communautaires.

- *Les risques liés aux capacités de trouver ou non des revenus.* L'inaccessibilité aux biens et services est souvent fonction de la difficulté de trouver des opportunités d'emplois ou d'activités génératrices de revenus dans le milieu de résidence ou à l'extérieur.

- *Les risques liés à la présence ou à l'absence de filets de protection.* La dégradation de la situation des ménages est rarement atténuée par des programmes de moyen ou long terme ou par des projets de court terme de lutte contre la pauvreté : crédit rural, subventionnement de produits de première nécessité et travaux à haute intensité de main-d'œuvre.

- *Les risques liés aux obligations et charges sociales.* Les obligations culturelles et les charges sociales sont parfois en conflit de priorité avec la nécessité de s'assurer contre les risques d'insécurité sociale : vente de parcelles, de biens, d'équipements pour financer des funérailles, des mariages ou pour faire un geste de solidarité envers la famille ou des amis.

L'évolution des facteurs de risque ou de choc rend les ménages vulnérables plus sensibles à la non-diversification des rentrées de revenus, aux fluctuations des prix sur le marché et à l'intégration des économies. De même, ces ménages sont de moins en moins capables de résister à ces chocs par eux-mêmes.

## La vulnérabilité sociale et la crise structurelle multidimensionnelle

Les tendances de fond de la crise haïtienne pouvant développer et renforcer la vulnérabilité sociale sont d'ordre écologique, démographique, économique et politique.

- *Les tendances écologiques.* Les conséquences de l'exploitation anarchique des ressources naturelles sont multiples : disparition du couvert boisé – la superficie des forêts du pays est passée de 21 % à 1,5 % du territoire de 1945 à 2000 (Mathurin et Bayard, 2008 : 43) ; perte de fertilité des sols – c'est le pays de la Caraïbe où les rendements agricoles sont les plus faibles ; érosion accélérée livrant, chaque année, près de 17 millions de tonnes de terre arable à la mer (Guito et Roy, 1999). Cette réalité écologique est une menace permanente pour les récoltes et les revenus des paysans ainsi que pour toutes les populations urbaines et rurales vivant dans des zones à risques.

- *Les tendances démographiques.* Dans un contexte de dégradation écologique, le rythme de la croissance démographique s'accélère : 1,8 % de 1950 à 2003 mais 2,2 % de 1982 à 2003 ; la densité est forte (362 habitants/km<sup>2</sup>) ; la croissance

urbaine tend aussi à s'accroître : 4 % par an entre 1982 et 2003<sup>4</sup>, plus de 40 % de la population vit maintenant en milieu urbain. Cette croissance démographique entraîne une pression tant sur les terres cultivables que sur les terres habitables, et une crise sur le plan agricole comme sur le plan du logement.

- *Les tendances économiques.* La crise des systèmes agraires ne permet plus à l'économie familiale d'assurer la satisfaction des besoins alimentaires du pays. La balance commerciale constamment déficitaire, la crise permanente des finances publiques<sup>5</sup> et une forte pression inflationniste handicapent la croissance économique du pays<sup>6</sup>. La libéralisation extrême, imposée par les agences de financement à partir des années 1980, a augmenté la dépendance économique d'Haïti en supprimant pratiquement toutes les barrières de protection des secteurs productifs agricoles et industriels, entraînant leur effondrement. Les effets de cette situation économique critique sont la chute de revenus, la paupérisation ainsi que l'aggravation de l'insécurité sociale.

- *Les tendances politiques.* Nous sommes en présence d'une société marquée par une grande faiblesse du système démocratique<sup>7</sup>. La population se trouve ainsi privée de mécanismes de représentation et d'expression, notamment pour faire connaître la situation de pauvreté et d'insécurité dans laquelle elle se trouve, mais aussi pour participer à l'établissement de politiques publiques d'envergure. Tandis que l'insécurité physique évolue en dents de scie<sup>8</sup>, l'instabilité politique, elle, est chronique avec une récurrence des conflits. Le mode de gouvernance est caractérisé par la déficience des trois pouvoirs : exécutif, législatif et judiciaire. La tutelle militaire des Nations unies sur le pays depuis 2004 n'a pratiquement rien amélioré à cette situation politique chaotique.

La crise écologique, démographique, économique et politique a engendré trois formes de vulnérabilité :

- *L'insécurité cyclique*, où les ménages sont périodiquement exposés à de très fortes probabilités de se retrouver en environnement défavorable.
- *L'insécurité temporaire*, où les ménages sont exposés à de lourdes pertes en cas de conjoncture difficile : cyclone, inondation, conflit politique, tremblement de terre.
- *L'insécurité chronique*, où, hormis une transformation économique et sociale en profondeur, certains ménages vulnérables sont toujours et de manière permanente dans une situation d'insatisfaction des biens et services nécessaires à leur subsistance.

4. Institut haïtien de statistiques et d'informatique (IHSI), Recensement de 2003.

5. D'après le PNUD-Haïti 2005, le déficit budgétaire supporté depuis plus de dix ans par l'aide publique au développement atteint un montant équivalent à 50 % du budget national; en 2002-2003, il était de 40 % du PIB.

6. Le déficit de la balance commerciale est passé de - 759 à - 1 571 millions de dollars US de 2000 à 2008 tandis que la moyenne annuelle du taux d'inflation pour la même période est de 17 %, d'après la Banque mondiale citée par le site Internet « Perspective Monde » de l'université de Sherbrooke.

7. De 1986 à 2006, Haïti a connu quatre élections avortées, huit coups d'État ou démissions forcées des responsables de l'exécutif et vingt-cinq changements de gouvernement (Mathurin et Bayard, 2008 : 36).

8. De 2004 à 2006, 635 cas d'enlèvement ont été déclarés à la police (Mathurin et Bayard, 2008 : 36).

Les privations de capacités élémentaires dont sont victimes les ménages vulnérables sont autant de limitations de droits et de libertés fondamentales sans lesquels il leur est impossible de mener leur vie comme ils le souhaitent. La rectification de ces atteintes à la dignité humaine exige des politiques publiques de réhabilitation de l'environnement, de développement économique, de sécurité alimentaire et de protection sociale à la hauteur de la gravité de la situation. Malheureusement, depuis le début des années 1980, les interventions de l'État et des acteurs de la communauté internationale présents sur place sont limitées dans le temps et dans l'espace. Elles sont circonscrites dans des aires géographiques très réduites et ne touchent qu'une faible proportion de la population. Elles répondent surtout à des besoins d'urgence et de ce fait ont peu d'impacts durables. La vulnérabilité sociale avant le « Goudougoudou »<sup>9</sup> étant des plus extrêmes, les dégâts du choc sismique dans les cinq villes frappées<sup>10</sup> seront immenses et la vie sociale à travers l'ensemble du pays se transformera en calamité.

### Les origines de cette vulnérabilité sociale et la sortie de l'État de cette impasse

Depuis la naissance du pays, il existe un ensemble de contradictions liées à son passé colonial et à la nature antiesclavagiste et anticoloniale de sa révolution de 1804. La mauvaise gestion de ces contradictions<sup>11</sup> entre les élites haïtiennes et les masses paysannes ainsi que l'isolement international du pays au cours de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle vont faire d'Haïti, à partir de 1825, la première néocolonie de l'Amérique<sup>12</sup>. Le système économique qui s'est installé repose sur la prédation et la rente empêchant toute forme d'accumulation interne de capital au plan national. L'État haïtien s'est constitué en un État dépendant, patrimonial et oligarchique s'appuyant surtout sur la violence pour imposer son pouvoir et sur des lois édictées pour asseoir un mode de gouvernance dictatorial, autocratique et présidentieliste. L'État en rupture avec la société n'assume et ne protège que les intérêts des puissances étrangères et ceux des oligarchies commerciales et terriennes au détriment du développement de la nation ou du mieux-être collectif.

9. « Goudougoudou » est le nom donné par les Haïtiens au tremblement de terre pour, volontairement, ne pas le citer.

10. Les villes les plus touchées par le séisme sont Port-au-Prince, Léogâne, Jacmel, Grand-Goâve et Petit-Goâve.

11. Les principales contradictions qui se posaient à la société postcoloniale haïtienne sont les suivantes : grande propriété / petite propriété ; denrée d'exportation / vivres alimentaires pour la consommation nationale ; État républicain libéral / État dictatorial autocratique ; français-catholique / créole-vodou ; citoyenneté pour les élites / situation de servage pour les cultivateurs.

12. L'acceptation de l'ordonnance de Charles X, roi de France, en 1825, par le président Boyer, qui impliquait la réduction de moitié des droits de douane pour les navires français et le paiement à la France d'une indemnité de 150 millions de francs par Haïti, mina les fondements de la souveraineté du pays et réduisit considérablement la possibilité d'émergence d'un État capable de remplir ses fonctions régaliennes.



La quête constante et permanente de changement dans les rapports de domination va donner naissance à des mouvements sociaux qui chercheront à aiguiser les contradictions afin qu'elles débouchent sur des compromis au profit de la collectivité nationale. Ces mouvements se confrontent aux élites économiques et politiques traditionnelles ainsi qu'à leurs alliés internationaux, ce qui se traduit par des crises de société qui affecteront le pays à plusieurs reprises au cours de ses deux cents ans d'histoire<sup>13</sup>. Toutes ces crises que l'État haïtien a connues n'ont jamais pu aboutir à de vrais compromis nationaux durables entre l'État, les mouvements sociaux et les élites traditionnelles. Les oligarchies avec l'aide de l'armée, de quelques acteurs politiques clés et de certaines puissances étrangères ont colmaté ces crises par la récupération, la répression et parfois même des bains de sang<sup>14</sup>. Sous la coupe de cette communauté internationale au sein de laquelle prédominent les intérêts du capital financier et tant que la conduite des affaires de l'État dépendra uniquement du bon vouloir de l'oligarchie économique locale alliée à des secteurs politiques qui n'ont aucune attache pour la patrie, Haïti ne sera jamais viable.

Les solutions aux graves problèmes de vulnérabilité sociale, de développement national, de réduction de la souveraineté du pays, d'effondrement de l'État, c'est sur place que les Haïtiens doivent les trouver. Cela implique la redynamisation du mouvement social et politique haïtien autour d'un projet de société humaniste et progressiste mené par une direction nationale établissant un pacte social qui prend en compte les intérêts de toutes les composantes de la nation. Ainsi, l'issue de cette crise systémique passe nécessairement par la construction d'un autre État ayant seul le monopole de la force légitime et de la fiscalité, capable de définir et de mettre en œuvre des politiques publiques tout en assurant l'application des mêmes lois pour tous. Ce pouvoir devenu enfin public doit s'atteler à l'aménagement du territoire, à l'intégration sociale et à la régulation de l'économie tout en intervenant pour le développement des secteurs stratégiques. Cet État doit être démocratique et décentralisé afin de s'enraciner dans le territoire tout en étant sous le contrôle de ses citoyens. Il doit aussi être l'émanation d'un véritable compromis entre les différents secteurs sociaux du pays pour pouvoir user de toutes ses prérogatives tant au plan national que sur la scène internationale. C'est seulement ainsi qu'une refondation souveraine de l'État haïtien permettra de créer les conditions pour un développement économique et social au profit de toutes

13. Les principales crises de société qui ont secoué le pays sont les suivantes : la crise de l'orientation de l'État à la mort de l'empereur Dessalines en 1806 ; la crise agraire de 1842-1843 ; la première crise du despotisme politique et des monopoles économiques de 1865-1883 ; la deuxième crise dont l'enjeu est la modernisation de l'État et du système économique de 1902-1915 ; la crise politique et socioculturelle de 1946 et la crise multidimensionnelle de 1986.

14. L'occupation américaine de 1915-1934 a été à la fois brutale et accaparante. La Constitution a été changée pour permettre aux compagnies étrangères d'acquérir des terres, la Garde d'Haïti, devenue plus tard les Forces armées d'Haïti, a été constituée, la centralisation s'est accélérée au profit de Port-au-Prince, et l'État haïtien est devenu depuis extrêmement dépendant des États-Unis d'Amérique.

les filles et de tous les fils de la nation, et de sortir le pays du gouffre dans lequel il s'est davantage enfoncé avec le séisme de janvier 2010.

#### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BARTHÉLEMY, Gérard et GIRAULT, Christian (éd.), 1993, *La République haïtienne. État des lieux et perspectives*, Paris, ADEC-Karthala.
- CNSA, 2009, *Plan national de sécurité alimentaire et nutritionnelle*, Port-au-Prince, Coordination nationale de sécurité alimentaire.
- DROITS ET DÉMOCRATIE et GRAMIR, 2008, *Le droit à l'alimentation en Haïti*, Montréal.
- ÉTIENNE, Sauveur Pierre, 2007, *L'énigme haïtienne. Échec de l'État moderne en Haïti*, Montréal, Les Presses de l'université de Montréal.
- GUITO, Régis et ROY, Anne-Laure, 1999, « Efficacité des actions de lutte antiérosive traditionnelles et modernes appliqués sur les versants en Haïti », actes du colloque *L'homme et l'érosion*, Cameroun.
- LE BRUN, Olivier, 2004, *Cadre d'analyse théorique et méthodologique sur les questions de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire en Haïti*, Port-au-Prince, PFNSA.
- MATHURIN, Ernst et BAYARD, Budry, 2008, *État des lieux de la sécurité alimentaire en Haïti*, Port-au-Prince, ICCO, mars.
- MPCE, 2006, *Inégalités et pauvreté en Haïti*, Port-au-Prince, Ministère de la Planification et de la Coopération externe, mars.
- MSPP et IHE, 2007, *Enquête Mortalité, morbidité et utilisation des services, 2005-2006*, Port-au-Prince, Ministère de la Santé publique et de la population et Institut haïtien de l'enfance.
- PFNSA, 2005a, *Enquête nationale sur la vulnérabilité des ménages haïtiens*, Port-au-Prince, PFNSA.
- 2005b, *Méthodologie de l'Enquête nationale sur la vulnérabilité des ménages*, Port-au-Prince, PFNSA.
- 2008, *Profil de vulnérabilité et de pauvreté des ménages haïtiens*, Port-au-Prince, PFNSA, octobre.
- PNUD, 2010, *Rapport sur le développement humain 2010*, New York, Programme des Nations unies pour le développement.
- PNUD-Haïti, 2005, *Situation économique et sociale d'Haïti*, Port-au-Prince, Programme des Nations unies pour le développement.
- TRÔCAIRE, *Haïti Plan stratégique 2011-2015*, Port-au-Prince, mars.